

Compte rendu de la 3eme journée de dialogue du réseau Equitas

Le réseau Equitas a organisé le mercredi 10 juillet 2013, une journée de dialogue sur l'examen périodique universel (EPU) et les recommandations relatives aux droits des femmes. Une rencontre au cours de laquelle, un bilan des deux premières journées a été fait. La synthèse des suggestions s'articule autour des points suivants :

- *L'élaboration des textes d'application et d'accompagnement
- *La mise en place d'un fond spécifique pour femmes
- *Le renforcement de capacités des femmes à travers l'éducation
- *L'application de la loi sur le quota genre et d'appliquer cette même loi sur les postes nominatifs
- *La gratuité des soins à tous les niveaux pour la femme
- *L'organisation de rencontre périodique avec les mouvements des femmes
- *La mise en place d'un cadre de concertation et de veille pour permettre de partager les informations et d'appuyer la coordination des différentes parties prenantes.

Il est à noter que les principaux objectifs de cette journée de dialogue étaient de promouvoir un partage d'information et une meilleure coordination des recommandations relatives aux droits des femmes et des filles, entre représentants de la société civile, du gouvernement et de l'institution nationale. Ainsi, le réseau Equitas travaillant en étroite collaboration avec les médias a bien voulu associer le RIJ aux échanges et ce fut la secrétaire administrative qui a répondu oui à l'invitation au nom de sa structure. De même, identifier des initiatives, des propositions ou des recommandations visant une meilleure mise en œuvre des recommandations de l'EPU. A ce sujet, des groupes de travail ont été constitués pour réfléchir sur des actions concrètes à mener pour prôner le respect des droits de la femme de même que les défis et les écarts dans sa mise en œuvre.

Présent à cette rencontre, mr Paulin Bambara, Directeur Général de la défense des droits humains a fait un riche exposé sur l'état des lieux du processus de l'EPU et la mise en œuvre des recommandations issues du passage du Burkina

Faso au second cycle de l'EPU. Il est ressorti que le l'EPU est un mécanisme central du Conseil des droits de l'homme établi par la résolution 60/251 de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 18 juin 2007 visant à promouvoir le respect par chacun des 193 états membres de l'ONU de leurs obligations et engagements en matière des droits de l'homme. Il a également fait la synthèse des recommandations formulées à l'endroit du Burkina. Au total, ce sont 165 recommandations formulées parmi lesquelles 133 ont été acceptées, 5 autres acceptées mais considérées comme déjà mises en œuvre, 18 mises en attente d'une réponse ultérieure et 09 refusées.

A l'issue des différentes interventions entre les organisateurs et les participants, des propositions et initiatives ont été mises en commun afin de prioriser les recommandations faites lors de cette rencontre et d'établir un chronogramme pour une réalisation efficace des actions.

Les portes de cette 3^{ème} journée de dialogue se sont fermées aux environs de 18 heures et le président du réseau a renouvelé ses remerciements à tous les participants (anciens comme nouveaux) tout en promettant une franche collaboration avec tous les acteurs qui prônent le bien être de la femme.

Safia ZANGO